



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

---

## **Début du Programme municipalisé de vidange de fosses septiques sur le territoire de la MRC des Sources**

**Asbestos, le 8 mai 2019 – Le 13 mai 2019 s’amorcera la première année du déploiement du Programme municipalisé de vidange de fosses septiques dans trois municipalités de la MRC des Sources soit Asbestos, Danville et Ham-Sud.**

En effet, à la fin de l’année 2018, l’ensemble des municipalités du territoire de la MRC des Sources se sont positionnées en faveur de l’instauration d’un tel programme assurant ainsi une meilleure protection de l’environnement et un respect des lois en vigueur.

Les citoyens touchés par la première vague de vidange de fosses septiques ont été avisés de la visite prochaine du vidangeur. Une série de consignes leur a aussi été envoyée afin d’assurer le bon déroulement de la procédure. De plus, de la documentation en lien avec le programme ainsi que les calendriers de vidanges sont disponibles sur le site web de la MRC à l’adresse [www.mrcdessources.com](http://www.mrcdessources.com).

Toutes les résidences des municipalités de Saint-Camille, de Wotton, de Saint-Adrien et de Saint-Georges-de-Windsor ayant une fosse septique seront quant à elles seulement vidangées à l’an 2 du programme, soit entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 2020. Pour des questions de logistiques, l’ensemble des municipalités ne pouvaient être vidangées la même année entraînant l’instauration d’un processus de rotations.

En terminant, la MRC tient à rappeler aux citoyens que conformément au règlement Q-2 r.22 de la Loi sur la qualité de l’environnement, ils ont l’obligation de faire vidanger leur fosse septique aux deux ans pour les résidences principales et aux quatre ans pour les résidences secondaires. La MRC recommande donc aux citoyens touchés par la 2e vague de vidange de faire l’entretien de leur fosse septique, si nécessaire en 2019, même si elle sera vidangée en 2020.

Pour plus de renseignements, les citoyens peuvent s’adresser au responsable du programme, M. Benoit Bissonnette, au 819 879-6661, poste 228.

– 30 –

Sources :  
Johanie Laverdière  
Agente de communication et de promotion  
MRC des Sources  
Tel. 819 879-6661, poste 222  
[communication@mrcdessources.com](mailto:communication@mrcdessources.com)